

Syndicat mixte du  
**BEAUJOLAIS**



[www.pays-beaujolais.com](http://www.pays-beaujolais.com)

Villefranche, le 28 mai 2018

Monsieur le Président,  
Communauté d'Agglomération  
de l'Ouest Rhodanien  
3 rue de la Venne  
69170 TARARE



A18-5508

01/06/2018

**Affaire suivie : DP/BG**

Schéma de Cohérence  
Territoriale (SCoT)

**Objet : Déclaration de projet Basse Croisette – Les Olmes**

Demarche Geopark

Politique d'accueil

Charte Forestière

Monsieur le Président,

Après analyse de votre déclaration de projet sur le site Basse croisette sur la commune de Les Olmes, nous vous indiquons que nous n'avons pas de remarque concernant la compatibilité de ce projet avec le SCoT.

La justification de la compatibilité de la déclaration de projet avec le SCoT est un chapitre bien détaillé qui conforte votre procédure, nous vous remercions de l'avoir enrichie dans cette dernière version.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Daniel PACCOUD

Syndicat Mixte du Beaujolais

15, boulevard Victor Terracher  
69170 VILLEFRANCHE - SAONE

Tel : 04 74 65 74 40

Fax : 04 74 65 39 91

[www.pays-beaujolais.com](http://www.pays-beaujolais.com)

[contact@pays-beaujolais.com](mailto:contact@pays-beaujolais.com)